**Lettre à Monsieur le Président de la République**

**Object: Instruction interministérielle relative à l’importation simplifiée**

Monsieur le Président de la République,

J’ai l’honneur d’attirer votre haute attention sur une situation juridique et réglementaire susceptible de créer une confusion préjudiciable dans le domaine économique.

Un décret exécutif, signé par l’ancien Premier ministre, a fixé le cadre légal de l’importation simplifiée. Toutefois, le même jour de la fin de ses fonctions, une instruction interministérielle a été émise par quatre ministres. Or, cette instruction paraît, dans son contenu, modifier ou restreindre les dispositions du décret exécutif, notamment à travers:

1. L’ajout de nouveaux paragraphes contenant des exceptions non prévues par le décret exécutif.
2. L’établissement d’un tableau des produits interdits, comprenant :
   * Des produits déjà prohibés par le décret exécutif n°09-410 relatif aux produits sensibles (armes blanches, gaz incapacitants, etc.);
   * Des produits soumis à autorisations spécifiques par d’autres textes réglementaires (alcools, tabacs, déchets, vêtements usagés, outils de minage de cryptomonnaies, etc.);
   * L’inclusion des pièces de rechange et des intrants industriels, alors qu’ils ne sont ni interdits ni soumis à autorisation spéciale, mais bel et bien couverts par l’autorisation générale prévue par le décret exécutif.

Cette situation donne l’impression que ce tableau constitue un artifice destiné à dissimuler l’introduction, sans base légale, des pièces de rechange et des intrants industriels dans la liste des produits soumis à restrictions.

Or:

* Une instruction ministérielle ne peut, en droit, modifier, abroger ou restreindre un décret exécutif ;
* Une telle pratique porte atteinte au principe de la hiérarchie des normes.

En conséquence, je sollicite respectueusement de votre haute bienveillance une intervention afin de corriger cette situation et de garantir le respect du principe de légalité ainsi que la protection de l’économie nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.

**Signature**  
Nom et prénom  
Qualité (ex.: auto-entrepreneur / opérateur économique intéressé par l’importation simplifiée)